

# ASSEMBLÉE NATIONALE

16 juin 2015

---

NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 2830)

Adopté

## SOUS-AMENDEMENT

N ° CL755

présenté par

M. Dussopt, rapporteur

à l'amendement n° CL100 de Mme Grelier

-----

### ARTICLE 17 BIS

Au dernier alinéa de l'amendement CL100, remplacer les mots : « de l'exercice auquel il s'applique » par les mots : « du premier exercice suivant l'entrée en vigueur de la fusion ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement d'amélioration rédactionnelle.